

# LE PETIT MÉTROPOLITAIN

#10  
JANVIER  
2017

LE MAGAZINE DES AGENTS DE LA MÉTROPOLE



p.16

## REGARDS CROISÉS

Véhicules en pool  
une logistique bien huilée

p.6

## DOSSIER

Les délégations se réorganisent pour répondre aux enjeux d'un service public métropolitain renouvelé

p.12

## EN ACTION

Principe de laïcité : expliquer pour partager



**03** **LA DATA DU MOIS**  
L'eau dans tous ses états

**04** **ACTUS**  
Actualités janvier 2016.  
Agenda janvier/  
février 2016

**06** **DOSSIER**  
Les délégations se  
réorganisent pour  
répondre aux  
enjeux d'un service public  
métropolitain renouvelé

**11** **D'HIER À  
AUJOURD'HUI**  
L'Hôtel de Métropole fête  
ses 40 ans !



**12** **EN ACTION**  
Principe de laïcité :  
expliquer pour partager

**14** **HORS LES MURS**  
Lyon et Erevan,  
villes amies ...  
et de longue date !

**15** **POINT  
D'INTERROGATION**  
« Les maisons de la  
Métropole changent de  
nom pas de missions ! »



**16** **REGARDS CROISÉS**  
Véhicules en pool, une  
logistique bien huilée

**18** **C'EST PRATIQUE**  
Dès les premiers flocons,  
soyons des citoyens  
exemplaires

**19** **EN PERSONNE**  
« J'ai à cœur de trouver  
l'interlocuteur qui  
donnera une réponse »

**20** **INFOS DU  
PERSONNEL**

**21** **LES ASSOS**

**22** **EXPRESSIONS  
SYNDICALES**

## CONTRIBUTEURS



### Direction Prospective et dialogue public

Pascale Fougère

### Délégation Développement solidaire et habitat

Madeleine Aufrand  
Marie Durousset-Tillet  
Thomas Lalire

### Direction de l'Eau

Laure-Anne De Biasi

### Direction Planification et politiques d'agglomération

Vérène Saint-André

### Direction de la Propreté

Béatrice Vandroux

### Direction de la Culture

Sylvain Bouteille  
Sylvie Senis

### Direction Information et communication

Cécile Prenveille

### Direction Attractivité et relations internationales

Ouarda Hadid

### Direction de la Voirie

Karine Lalo

### Direction Assemblées et vie de l'institution

Florence Garcier

### Service des Archives

Carol Demessieux

### Service Documentation

Cécile Lardet

Geneviève Vazette

### Direction Finances

Isabelle Durif

### Direction Ressources humaines

Nicolas Liptak

### Comité social du personnel

Nicole Albinana

### Lyon Sport Métropole

Marina Debiesse

### DTP - SERVICE DE LA COMMUNICATION INTERNE - HÔTEL DE MÉTROPOLE

20, rue du Lac, CS 33569  
69505 Lyon Cedex 03  
Tél. 04 78 63 41 04

[vriffault@grandlyon.com](mailto:vriffault@grandlyon.com)  
[cbarbier@grandlyon.com](mailto:cbarbier@grandlyon.com)

### Directeur de la publication Olivier Nys

### Rédacteur en chef

Pierre-Yves Collaud

### Rédactrice en chef adjointe

Anne-Sophie Peyret-Rosà

### Coordination et rédaction

Christian Barbier - Véronique Riffault

### Crédit photos

Emma Arbogast

Eric Soudan

### Conception graphique

In Média Res

### Réalisation/Illustration

Olivier Coët

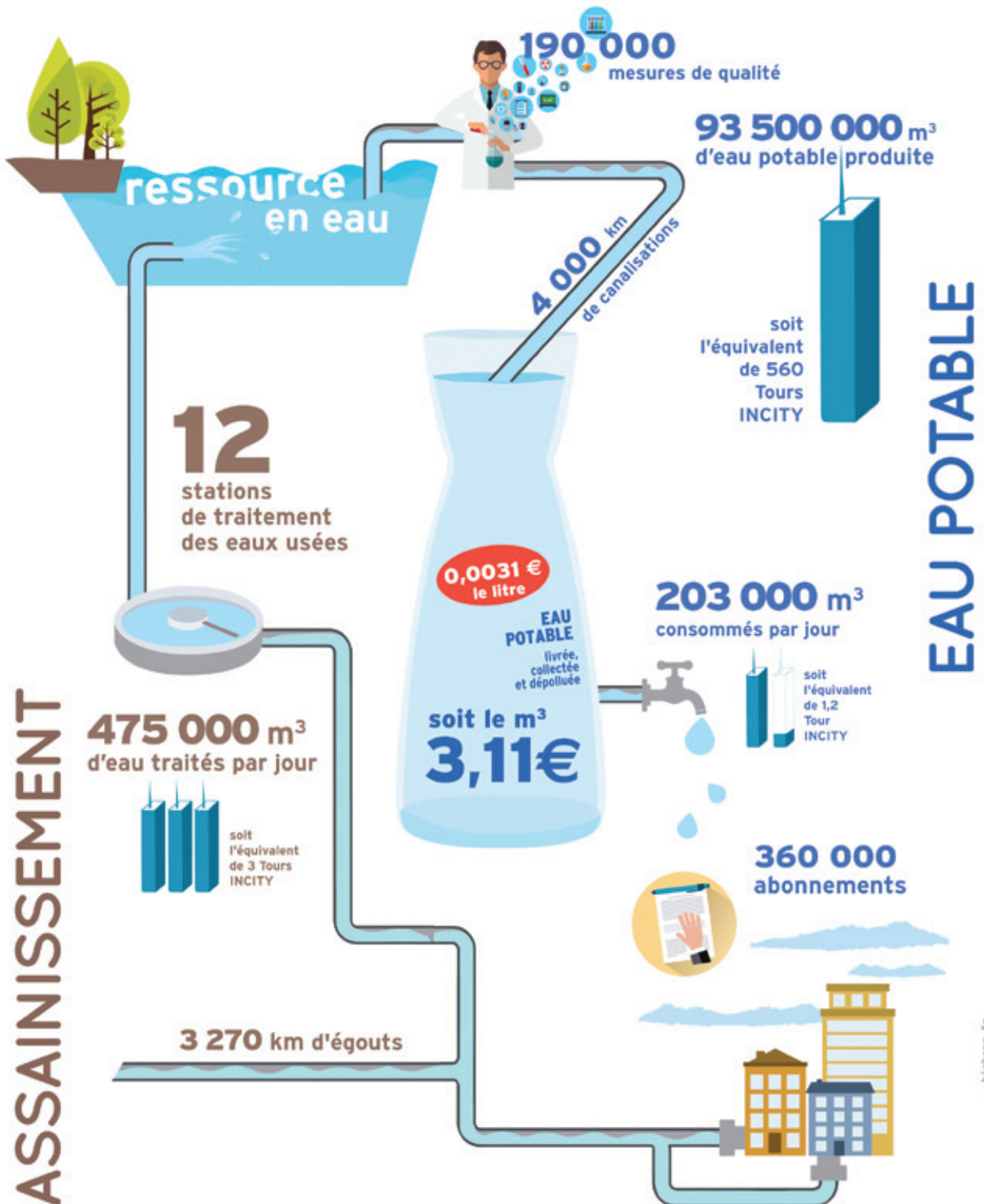
### Impression

OTT imprimeurs



# L'eau DANS TOUS SES ÉTATS

**633** agents à la direction de l'eau



## Une exposition sur l'histoire du centre de destruction du judaïsme européen

Le 27 janvier, date anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz, est en France la « Journée de la mémoire de l'holocauste et de la prévention des crimes contre l'humanité ». En cette circonstance et jusqu'au 3 mars, les Archives départementales et métropolitaines présentent une exposition réalisée par le Mémorial de la Shoah. Cette année, le sujet retenu est l'industrie de la mort au centre d'Auschwitz-Birkenau. Pour ceux que les sujets historiques intéressent, notez que le 16 février à 18 heures est programmée la conférence d'Annette Wierwiorka, directrice de recherche au C.N.R.S. sur le thème de « La mémoire de la Shoah ».

→ Pour en savoir plus consultez le site du **mémorial de la Shoah**



© Mémorial de la Shoah



© Métropole de Lyon Thierry Fournier

## Les trois nouveautés du musée gallo-romain en 2017

Pour mieux accueillir le grand public, attirer plus de familles et de Lyonnais, l'offre du musée gallo-romain a évolué à partir du 1er janvier. Chaque premier dimanche du mois sera désormais gratuit pour tout le monde<sup>(1)</sup>. Cela débutera le 5 février, le premier jour dominical de janvier ayant été férié. Autre nouveauté : « un dimanche en famille ». Ce rendez-vous, qui se tient une à deux fois par mois, propose des ateliers parents-enfants pour découvrir l'art romain sur des thématiques aussi diverses que la technique de la fresque ou la peinture de figurines. Dernier changement : les horaires de semaine. Afin d'améliorer les conditions de visite, les groupes scolaires sont accueillis à partir de 9h et les individuels de 11h à 18 h.



→ Pour aller plus loin, consultez **Comète** et [www.museegalloromain.grandlyon.com](http://www.museegalloromain.grandlyon.com)

<sup>(1)</sup> Le musée gallo-romain est gratuit pour tous les agents de la Métropole sur présentation de la carte professionnelle.



## Les premières assises du **coworking** seront grand lyonnaises !

Le coworking est une nouvelle façon de travailler, fondée sur la mutualisation de l'activité comme des équipements et la collaboration entre coworkeurs et utilisateurs des lieux. Il y a sept ans, le coworking n'existait presque pas en France. Aujourd'hui, il ne cesse de se développer. Aussi, dans le cadre du soutien à l'innovation de la collectivité ainsi que la démarche « Métropole Intelligente », douze espaces se sont regroupés en réseau Cworking Grand Lyon, partageant une charte des valeurs faisant la part belle à la bienveillance, la collaboration, le partage, l'égalité et transparence. Désirant démultiplier les échanges et penser leur avenir, ce réseau soutenu par la Métropole organise

le 3 février 2017 à l'Embarcadère les Assises-du-coworking sur le thème des mutations du travail. Un événement qui doit réunir les acteurs français du domaine, mais aussi tous les curieux, adeptes ou initiés du phénomène.

→ Pour aller plus loin avant l'événement, rendez-vous sur : [www.millenaire3.com/publications/guide-pour-mettre-en-place-un-espace-de-coworking](http://www.millenaire3.com/publications/guide-pour-mettre-en-place-un-espace-de-coworking) <http://coworking.grandlyon.com/>



ENTRE MIDI ET  
DEUX, DÉCOUVREZ  
LES PROJETS DU  
QUARTIER DE  
LA PART-DIEU

LYON PART-DIEU



En collaboration avec la SPL Part-Dieu, le service de la Communication interne organise pour les agents de la Métro-pole des visites et balades commentées ainsi que des conférences sur le quartier Part-Dieu. Ce cycle d'évènements appelé « Au fil du projet Part-Dieu » se déroule chaque mois sur le temps méridien.

→ Pour en savoir plus (thématiques, calendrier, animateurs, modalités d'inscription, etc.), consultez les pages du service de la **Communication interne**.

## Site web

[www.peripheriquenord.com](http://www.peripheriquenord.com)

Le site web du Périphérique Nord, lancé en 2011, ne répondait plus aux normes actuelles de design et de technologie. Il était nécessaire de procéder à sa refonte. L'agence C2IS, basée à Lyon, et retenue pour ce projet, a opté pour une charte graphique plus lumineuse, plus claire et plus conviviale, reprenant les codes graphiques du Grand Lyon... des coloris blancs, rouges et noirs. Ainsi, grâce à ce nouvel habillage graphique au design épuré, une arborescence et une navigation simplifiées pour accéder aux rubriques, des contenus repensés et mieux hiérarchisés, le nouveau site web est résolument plus moderne et ergonomique. La

homepage du site est particulièrement innovante avec une navigation articulée autour de plusieurs écrans animés en parallaxe, séparée en 2 parties interactives, basée sur un système de montée / descente simultanée des 2 parties. Un choix d'animation qui reprend l'ADN du Périphérique Nord... un axe de circulation fonctionnant sur 2 voies. Ce nouveau site, lancé le 9 décembre dernier, a été développé en mode responsive, donc parfaitement adapté aux nouvelles technologies multi-supports nomades de type tablettes ou téléphone portables.



## L'AGENDA

→ **20 JANVIER**

Cérémonie des vœux à (Hôtel de la Métropole)



→ **30 JANVIER**

Conseil de Métropole

→ **9 FÉVRIER**

Don du sang salon Louis Pradel (Hôtel de la Métropole)

© Métropole de Lyon - Thierry Fournier



Vue du territoire de la Métropole

## ÉDITO

En mars dernier, l'évolution du périmètre d'intervention des délégations de notre organisation a été actée. Elle a consisté à mettre en place trois délégations opérationnelles et deux délégations « support », en prenant en compte les enseignements de la première année de fonctionnement de la Métropole. De mars à décembre, chacune de ces délégations a travaillé à une meilleure organisation de ses différentes entités.

Si les changements sont d'ampleur assez différente, ils ont été guidés par trois grands principes communs : rendre l'organisation plus simple, plus lisible et mieux structurée sur les territoires.

L'évolution la plus significative est la déconcentration en proximité des services dans les délégations au contact direct des habitants et des acteurs du territoire. Une fois le dispositif déployé au cours du premier semestre, la Métropole disposera de référents ayant la capacité à décider en proximité ou à apporter rapidement une réponse aux interlocuteurs de terrain. Ainsi la Métropole démontre qu'elle est capable de renouveler les cadres stratégiques de ses politiques publiques afin de les mettre en oeuvre sur le terrain directement et avec efficacité.

Ce dossier présente les principales évolutions dans chaque délégation, dont la mise en œuvre sera progressive. Quelle que soit leur ampleur, je serai attentif à ce que ces changements soient le mieux accompagnés possible.

Je profite de ce mot pour vous souhaiter à toutes et tous une année de réussites et de satisfactions, tant personnelles que professionnelles.



**Olivier Nys**  
Directeur général

# LES DÉLÉGATIONS SE RÉORGANISENT POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX D'UN SERVICE PUBLIC MÉTROPOLITAIN RENOUVELÉ

## DSHE : UN PROJET AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT SOLIDAIRE DE LA MÉTROPOLE

Outre les Maisons du Rhône rebaptisées Maisons de Métropole et le changement de nom de la délégation donnant toute sa place au domaine éducatif, les modifications de la délégation Développement Solidaire, Habitat et Éducation (DSHE) se concentrent sur les directions centrales. En raison des nouvelles lois impactant les dispositifs et les prestations des politiques liées au vieillissement comme au handicap, le pôle **Personnes Âgées - Personnes Handicapées** (PA-PH) se réorganise avec la création d'une direction de la **Vie en établissement** qui traitera globalement de l'accueil du public PA-PH. La direction de l'**Habitat et du logement** évolue aussi compte tenu de la prise du pouvoir de police

« gestion des procédures de sécurité des immeubles menaçant ruine » incombant à la Métropole. Pour simplifier les procédures administratives et favoriser la recherche du bon interlocuteur sur l'ensemble du champ des ressources (RH, finances, juridique, marché, informatique, logistique et communication), une direction **Ressources** unique rassemble les deux anciennes directions. Il convient enfin de noter qu'afin de faciliter le traitement des dossiers, l'aide sociale (pôle PA-PH) et l'agrément des établissements d'accueil du jeune enfant (direction **Protection maternelle et infantile**) sont désormais gérés en central.



Séminaire DSHE du 14 décembre.



**Anne-Camille Veydarier,**  
directrice générale  
déléguée

### 2017, ANNÉE DE RÉALISATIONS

**Comment s'est construite la réorganisation ?** « Depuis 2015, la délégation travaille à simplifier ses modes de fonctionnement et à rendre l'organisation plus lisible. Côté méthode, afin que les ajustements prennent en compte les modes de faire spécifiques de nos métiers, les agents ont été largement associés au diagnostic comme à la construction de nouvelles pratiques. »

**Que va-t-il se passer en 2017 ?** « 2017 sera une année de réalisations. Le « s » est important car nous poursuivrons des projets structurants majeurs comme la refonte de la direction de la Protection de l'enfance, ou encore tout le travail lié au Pacte de cohérence métropolitain. Je pense, notamment, à la création d'un accueil social commun sur Lyon. Par ailleurs, la mobilisation des agents et partenaires autour de l'élaboration du projet métropolitain des solidarités nous obligera à entretenir la dynamique initiée, une fois le document cadre adopté au printemps. Enfin, 2017 sera marquée par le déménagement à Gerland des directions Habitat, Ressources et Éducation. Regroupés en un même lieu, il nous sera plus facile d'avancer ensemble pour être au rendez-vous des usagers et des partenaires. »

## LA DDEES SE RÉORGANISE PAR ÉTAPES

### LES FORCES VIVES DU FONDS SOCIAL EUROPÉEN (FSE)



**De gauche à droite :** Corinne Roche, Cécile Bertin, Naïma Kheireddine, Stéphane Corréa, Stéphane Bayle, Amélie Sanou, Françoise Gaschet, Cécile Cottier.

*Les 8 agents antérieurement salariés des associations de plan local d'insertion à l'emploi accueillis à la délégation dans le cadre de la reprise de la gestion du FSE intègrent les directions de l'Insertion et de l'emploi, de l'Attractivité et le service des Relations internationales. La délégation Développement économique, emploi et savoirs a fait le choix de traiter l'évolution de son organisation tout au long de l'année 2016. Elle poursuivra cette méthode au cours du premier semestre 2017.*

#### Quatre changements conduits en 2016.

La direction de l'Insertion et de l'emploi a été reconfigurée afin de prendre en charge les orientations stratégiques du Programme Métropolitain d'Insertion pour l'emploi (PMI'e 2016- 2020) et préparer la reprise de la gestion des crédits du Fonds Social Européen (FSE). Par ailleurs, les mutualisations avec la Ville se sont poursuivies avec le service commun des Universités et vie étudiante ou encore la révision de la convention de mise à disposition relative au service des Relations internationales. Autre évolution : le Musée gallo-romain qui a été l'objet d'un projet de service afin de développer son attractivité et l'accueil des publics. Côté territoire, le binôme développeur économique/ chargé de liaison entreprise conforte sa présence en proximité en étant identifiés comme les interlocuteurs économiques des maires.

#### Une démarche qui se poursuit en 2017

Il s'agira de structurer le service de la Lecture publique pour pré-

parer la sortie du conventionnement avec le Rhône, mais aussi d'affirmer le positionnement d'un service Vie associative. Enfin, afin de mieux identifier la politique sportive, une direction des Sports à part entière, sera rattachée au directeur général délégué.

### LA DPMG PREND LA DIMENSION DU PATRIMOINE MÉTROPOLITAIN

Face au quadruplement du patrimoine métropolitain depuis 2015, l'identité de l'ancienne direction Logistique, patrimoine et bâtiments de la délégation Ressources devait être réinterrogée. Outre un nouveau nom, la Direction Patrimoine et Moyens Généraux (DPMG) a restructuré son organisation afin d'améliorer l'efficacité de son action. Cinq changements matérialisent des modes d'intervention plus performants. La création d'un service Energie vise à mieux piloter la stratégie énergétique et la gestion des

fluides. La cellule « Centre d'appel » devient l'interlocuteur unique des principaux des collègues et des autres directions pour les demandes de prestations relevant de la maintenance des bâtiments. Le service de Maintenance dédié aux collègues permet de mieux anticiper la programmation des actions de maintenance préventive et curative en élaborant, notamment, des plans de gestion des collèges publics. Le positionnement du Centre technique de maintenance en tant que service à part entière reconnaît l'ampleur des missions d'accompagnement des travaux sur les collèges et les interventions relevant de la maintenance. Enfin, le regroupement des services Ressources et Logistiques et moyens généraux au sein d'une direction adjointe améliore le pilotage interne et externe de la direction.

### TÉMOIGNAGE : « UN DISPOSITIF DE MOBILITÉ PERMETTANT AUX AGENTS DE FAIRE DES CHOIX »



**Hervé Renucci,**  
directeur de la DPMG

« La mise en place opérationnelle de cette organisation ne sera effective qu'à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017. Durant le premier semestre, se déroulera, par l'émission de vœux, le dispositif de mobilité plus particulièrement destiné aux 142 collègues, majoritairement issus des territoires qui seront appelés à rejoindre la DPMG. Un chantier de culture commune favorisera les échanges entre les agents sur les missions, métiers et les valeurs de la direction. Enfin, les procédures de fonctionnement seront écrites pour définir les limites de prestations, à l'intérieur comme à l'extérieur de la DPMG. »



# LA DUCV INCARNE Désormais Pleinement L'ambition Urbaine de la Métropole



La Délégation au Développement Urbain et Cadre de Vie (DDUCV) met en place un pilotage plus cohérent de ses missions et une présence opérationnelle coordonnée en proximité.

## Faire interagir les domaines de la conception, de la fabrication et de la gestion de la ville

La DDUCV a fondé son organisation sur l'action transverse des équipes agissant de la conception des politiques publiques urbaines et leur traduction territoriale jusqu'à l'exploitation des services publics urbains. Cela se traduit par la structuration de cinq entités. La direction **Stratégies territoriales et politiques urbaines** définit, met en cohérence et planifie les politiques publiques comme les stratégies urbaines. La direction **Maîtrise d'ouvrage urbaine** assure la réalisation des projets et des opé-

rations d'urbanisme. Les directions des services **urbains Voirie, végétal et nettoyage et Eau et gestion des déchets** organisent ces champs de compétences, gèrent les équipements industriels, déterminent les niveaux de service et assurent l'évaluation et le contrôle de l'action sur les territoires. Enfin, la direction **Pilotage urbain**, qui regroupe les services chargés du pilotage des actions de la Métropole sur les quartiers Politique de la ville et les missions territoriales, renforce et développe une fonction d'ensemblier, de mise en cohérence des actions conduites dans le champ du développement urbain sur les territoires.

## Une présence opérationnelle et coordonnée sur les territoires

Des fonctions d'interlocuteurs privilégiés des communes sont instituées.

Les **développeurs urbains** coordonnent les actions d'étude, de planification et d'aménagement, et les **directeurs de territoires** œuvrent à l'organisation et la coordination des services urbains de proximité. Cette organisation territoriale s'appuiera sur cinq territoires regroupant huit Conférences Territoriales des Maires (CTM), le périmètre de Lyon-Villeurbanne étant, lui, divisé en deux territoires.

## Des ressources organisées au niveau de la délégation

Afin de coordonner les pratiques et offrir un interlocuteur unique au niveau fédéral, une direction **Ressources** se voit rattachée les services ressources des directions qui gardent, toutefois, un lien fonctionnel avec les opérationnels.

## « LES QUATRE PROCHAINS MOIS SERONT CONSACRÉS À RENDRE L'ORGANISATION OPÉRATIONNELLE »



**Nicole Sibeud,**  
directrice générale déléguée

**Comment a été bâtie la nouvelle organisation ?** « De manière participative. Les 34 managers, membres du comité de délégation élargi, se sont impliqués en faisant le lien avec leurs équipes. De plus, des groupes de travail ont analysé les thématiques prioritaires (tel que « processus amont-aval de la politique de la ville ») et un groupe miroir, reflet de la composition de la délégation, a œuvré à mieux appréhender les besoins du terrain. 140 agents ont directement été associés. Quant aux autres, ils ont été tenus informés par la ligne managériale et la communication mise en place à cet effet : DDUCVous et Nous, forums, espaces dédié sur Comète, foire aux questions, etc. »

**Que va-t-il se passer maintenant ?** « L'organisation actuelle va perdurer jusqu'au 30 avril, le temps de procéder aux recrutements et de définir de nouvelles instances de pilotage, comme d'autres modalités de fonctionnement. Cette période va aussi être mise à profit pour établir le diagnostic des circuits de validation et d'arbitrage en vue de les simplifier. »

**Cette organisation sera-t-elle opérationnelle le 2 mai 2017 ?** « À cette date, son architecture sera effective, tout comme ses instances de pilotage et modalités de fonctionnement. C'est alors que les projets de direction, associant les agents, pourront démarrer. »

## LA RELATION À L'USAGER EN POINT D'ORGUE DE LA RÉORGANISATION DE LA DTP

Chargée à sa création en mars dernier de favoriser le travail transversal tant en interne qu'en externe, la Délégation Territoires et Partenariats (DTP) fait évoluer son organisation via trois changements.

### Sécurisation de la maîtrise des risques juridiques

Afin de conserver la vigilance nécessaire dans les procédures de délégations ou de contrats complexes, la mission **Modes de gestion et délégations de service public** est désormais rattaché directement au directeur général délégué.

### Structuration des relations avec les acteurs externes

Pour finaliser au premier semestre 2017 la contractualisation avec les communes et animer le Pacte de cohérence métropolitain, la direction de Projet territorialisation se transforme en mission **Pacte et contrats avec les communes**, la perspective étant la création d'une direction de la Relation aux territoires et aux usagers qui intégrera la mission Coordination territoriale.

### Une animation d'ensemble

Le coordonnateur territorial est positionné comme première porte d'entrée des maires.

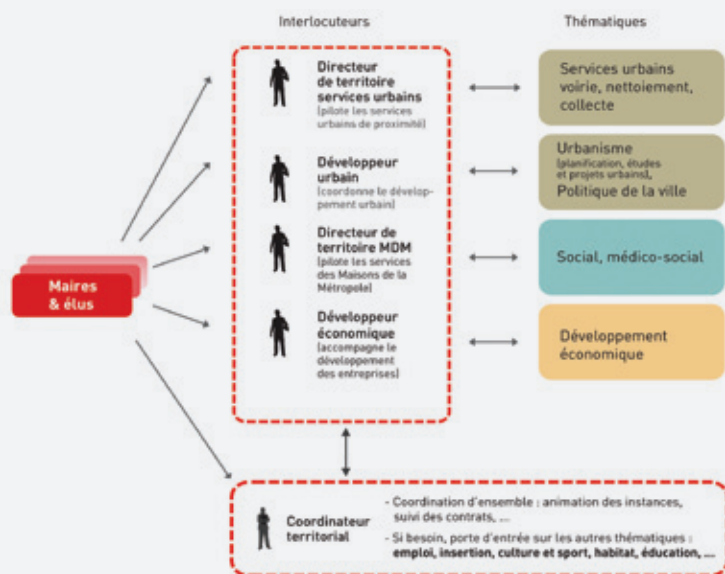
« LE SERVICE PUBLIC DOIT S'ADAPTER AUX NOUVELLES ATTENTES DES USAGERS »



**Jean-Gabriel Madinier**, directeur général délégué

« Aujourd'hui, les citoyens sont plus exigeants envers les services publics. Il y a une demande de simplicité, de personnalisation des échanges et d'efficacité accrue. Cela s'explique par l'évolution des usages que sont internet, les smartphones ou encore les tablettes. Au sein de notre collectivité, le Pacte de cohérence est une opportunité pour repenser l'articulation de notre action avec celles des communes en optimisant nos ressources - contraintes budgétaires obligent - et en offrant une meilleure lisibilité à l'usager sur le territoire. »

### L'ORGANISATION MÉTROPOLITAINE DÉCONCENTRÉE EN PROXIMITÉ



#### Objectifs :

- Lisibilité et compréhension des fonctionnements pour les élus.
- Simplicité et rapidité de mise en œuvre.
- Efficacité sur le terrain.
- Légitimité et convergence des services territorialisés avec les périmètres des 9 Conférences Territoriales des Maires (CTM).

- Maintien du rattachement des services de proximité aux délégations métiers.

#### Principes de fonctionnement :

- Des interlocuteurs privilégiés pour les communes sur quatre champs de compétences de la Métropole.

- Un coordonnateur territorial qui est la porte d'entrée des Maires pour les autres compétences (sport, culture, etc.)
- Une coordination d'ensemble assurée par une équipe de coordonnateurs territoriaux, également en charge des contrats et des instances de dialogue avec les communes.

#### Chantiers 2017 :

- Coordination territoriale et organisation des services sur les territoires,
- Simplification des modes de fonctionnement et des circuits de décision,
- Organisation de la relation aux habitants.

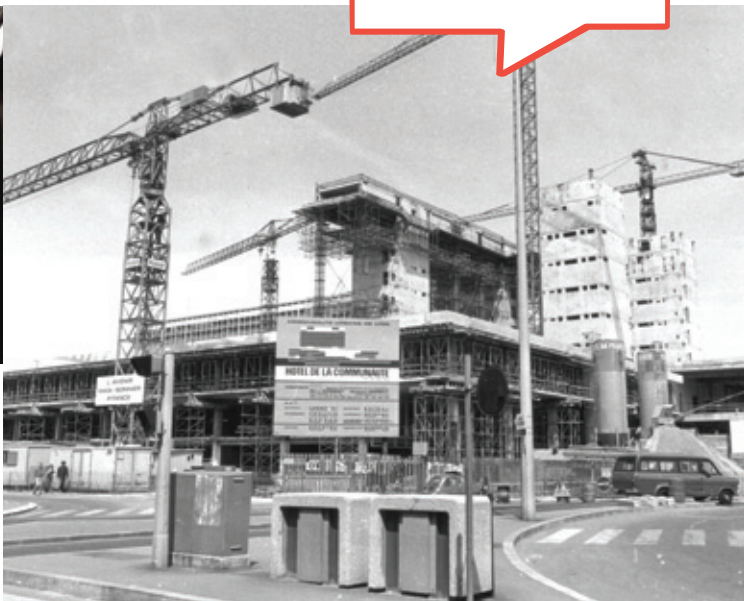
ANNIVERSAIRE :

# L'HÔTEL DE MÉTROPOLE FÊTE SES 40 ANS !

CHANTIER DEPUIS L'ANGLE  
DES RUES GARIBALDI  
ET PAUL BERT (MAI 1975)



Inauguration par Raymond Barre, en présence de Francisque Collomb, Président de la Communauté Urbaine de Lyon (1977), Archives du Grand Lyon, 3004W056. © Métropole de Lyon Jean-Paul Tabey.



Archives du Grand Lyon, 3004W042. © Métropole de Lyon - Jean-Paul Tabey.

Le 10 février 1977 était inauguré l'Hôtel de Communauté. Cet événement matérialisait l'existence d'une toute jeune institution, la communauté urbaine de Lyon (Courly), née en 1969. Il avait justifié à l'époque le déplacement du Premier ministre Raymond Barre, qui reviendra dans ce même bâtiment quelques années plus tard en tant que président de la Courly. Cette inauguration préfigurait les évolutions des années à venir, dont la dernière en date a été le passage à la Métropole.

## UNE MODERNITÉ À L'IMAGE DE L'INSTITUTION

Avant sa première décennie, la Courly se dota d'un siège, moderne et ouvert, au cœur d'un quartier en pleine restructuration et destiné à devenir le nouveau centre décisionnel de la ville. Son architecture particulière, mais surtout l'absence de clôtures, manifestaient, signe des temps, une réelle volonté d'ouverture. La France s'engageait alors dans une série de réformes visant à favoriser la transparence de l'action publique et une amélioration des relations avec les administrés.

## UN BÂTIMENT CONÇU POUR DURER

À sa création en janvier 2015, la Métropole de Lyon a choisi d'adopter ce bâtiment comme centre administratif et décisionnel. Un choix qui s'explique aisément par sa

situation géographique, mais aussi par des caractéristiques techniques et architecturales qui le rendent toujours adapté au besoin d'une telle collectivité. Cette construction qualitative, avec une structure « suspendue » pensée par l'architecte Jacques Vergely, intégrait au moment de sa construction l'ensemble des innovations de l'époque, tels que de grands plateaux sur le principe de l'open space. Certaines expérimentations ont été reconverties, comme les « tuyaux » du télélift, permettant de transporter des documents et abandonné après quelques années d'exploitation ; ils ont été réutilisés pour installer le câblage informatique. À l'occasion de l'anniversaire des 40 ans de son inauguration, les Archives du Grand Lyon proposeront sur Comète une série de dossiers présentant cette histoire et l'originalité de ce bâtiment.



« LA LAÏCITÉ,  
C'EST SACRÉ »



Christel de la Chapelle, chargée de mission diversité et lutte contre les discriminations (DRH) et Jean-Loup Molin, responsable veille et recherche (DPDP), membres du comité technique de coordination du chantier laïcité.

## LE PRINCIPE DE LAÏCITÉ : EXPLIQUER POUR PARTAGER

Les évènements vécus par notre pays depuis 2015 ont rappelé l'importance du vivre ensemble au sein d'une France où le religieux est appréhendé différemment d'hier. En tant que collectivité et employeur, la Métropole se doit de prendre en compte les évolutions de la société. Or, la laïcité est une notion complexe. Consciente de l'importance du sujet, la Direction générale a ouvert un chantier laïcité début 2016 et sollicité une enquête afin de mesurer l'état des pratiques sur le terrain. Les résultats de cette première étape sont riches d'enseignements.

**S**ur le papier ou en théorie, les choses sont généralement simples, mais quand il s'agit de les mettre en œuvre, cela peut se compliquer. Répondre à la question « qu'est-ce que le principe de laïcité pour les agents du service public? » en est un exemple probant.

### La laïcité, un principe fondateur du vivre ensemble

La République française, par le principe de laïcité, garantit à tous l'égalité devant la loi et la liberté de conscience. « *Afin qu'il y ait égal traitement des usagers, les agents publics ont un devoir de neutralité, c'est-à-dire que, dans l'exercice de leurs fonctions, ils n'ont pas le droit de manifester publiquement leur orientation religieuse, sans pour autant être discriminés en*

*raison de leurs convictions* » indique Christel de la Chapelle, pilote du chantier laïcité. Or, face à un agent refusant de partager un repas de service parce que ce dernier n'est pas conforme à sa tradition religieuse ou un usager n'acceptant pas d'être reçu par un agent de sexe opposé, la double exigence de neutralité du service public et de respect de la liberté religieuse n'est pas toujours facile à saisir, donc à appliquer.

### La laïcité, une notion insuffisamment partagée au sein des collectifs de travail

C'est la raison pour laquelle, début 2016, la direction générale a commandé à la direction Prospective et Dialogue Public (DPDP) une enquête sur les modalités d'application du principe de laïcité au travail. (cf encadré : « qui a

été enquêté et comment ? »). Trois enseignements principaux sont à retenir. Tout d'abord, le partage insuffisant de la culture de la laïcité insécurise les professionnels face aux usagers comme face à leurs collègues. Ensuite, certaines « zones grises » - porter un signe religieux sous forme de bijou ou de tatouage, est-ce répréhensible ? - nécessitent d'être précisées. Enfin, on constate de fréquentes dérogations ; les managers se retrouvant parfois en situation de faiblesse devant une montée du religieux qui, selon eux, ne négocie pas. « *Il faut désormais des règles claires, faciles à appliquer, pour sortir du flou. Le terrain est en attente d'un signal collectif mais aussi d'outils pour agir dans un esprit de concorde* », confie Jean-Loup Molin qui a piloté l'enquête.

### Un chantier de longue haleine

A la lumière de ce constat, dont il a été débattu avec les représentants du personnel et l'encadrement, la direction générale a mandaté la direction des Ressources humaines pour engager une démarche pragmatique et globale. C'est là un travail qui touche aussi bien au vivre et faire ensemble à la Métropole qu'au professionnalisme du service rendu aux usagers. C'est tout l'enjeu de l'axe 5 de la feuille de route de l'administration qui s'inscrit dans le cadre plus large de notre réflexion sur la promotion de l'égalité et de la lutte contre les discriminations.

« LA DIFFICULTÉ À FAIRE RESPECTER LA LOI PRODUIT DES EFFETS DÉLÉTÈRES. »



Jean-Loup Molin, responsable veille et recherche à la DPDP

« Ce qui m'a le plus frappé en réalisant l'enquête c'est l'inhibition autour de la notion de laïcité. Il apparaît que le terrain a intériorisé les tensions latentes autour de la question de la montée du religieux. Pour éviter de se retrouver exposés, beaucoup font comme si il n'y avait aucun problème. Comme s'ils ne voyaient rien. Il relève cependant de la responsabilité de la Métropole de protéger des agents qui subiraient des pressions ou discriminations. Pour apaiser les relations entre les agents comme à l'égard des usagers, il était temps que la collectivité prenne l'enjeu de la laïcité à bras-le-corps. »



### QUI A ÉTÉ ENQUÊTÉ ET COMMENT ?

- **200 personnes rencontrées**
- **Secteur professionnels :** services urbains, services sociaux, services support et syndicats
- **Echelons hiérarchiques :** directeurs (18%), managers intermédiaires (30%), encadrants de proximité (16%), agents (36%).
- **Rencontres individuelles ou collectives,** ateliers, entretiens qualitatifs semi-directifs ouverts.



### CALENDRIER DU PROJET LAÏCITÉ

- **2016 : Diagnostic et engagement**  
Installation du chantier laïcité.  
Réalisation et analyse de l'enquête.  
Communication des constats sortis de l'enquête.
- **2017 : Approfondissement et production**  
Constitution d'un réseau de référents internes « laïcité » au plus près des agents.  
Rédaction d'un guide pratique par un collectif représentant toutes les délégations.
- **2018: Diffusion, appropriation et partage**  
Formation des cadres et des agents.  
Réflexion en lien avec les communes sur la mise en place de ressources partagées.
- **2019 : Suivi**  
Mesure des résultats obtenus.  
Ajustement de la démarche.

# LYON ET EREVAN, VILLES AMIES ... ET DE LONGUE DATE !

Les 1<sup>er</sup> et 2 décembre 2016, une délégation lyonnaise s'est rendue aux 3<sup>ème</sup> Assises de la coopération décentralisée franco-arménienne pour partager notre expérience sur les politiques et infrastructures urbaines, les nouvelles technologies au service de l'éducation et la formation professionnelle.

Entre Lyon et Erevan en Arménie, les relations sont anciennes et les liens étroits. Elles remontent à un événement marquant, le tremblement de terre en 1988 où Lyon a soutenu la construction de logements d'urgence, une action humanitaire également portée par les personnels des collectivités fortement engagés dans un soutien aux populations meurtries. Depuis, avec Erevan, la coopération a fait du chemin pour s'orienter vers l'accès au plus grand nombre aux services publics. Concrètement, elle se traduit par des rencontres et projets impliquant beaucoup d'acteurs dont les agents de la Métropole, Ville de Lyon et Ville d'Erevan. La convention de coopération 2015-2017 en cours, met l'accent sur le développement d'échanges universitaires avec l'UFAR (Université Franco-arménienne à Erevan, créée en partenariat de l'Université Lyon3), scientifiques et culturels (les musées archéologiques) ainsi que le développement économique.

## L'aménagement, au programme des Ateliers Urbains

L'aménagement urbain et la réalisation de projets dans le cadre du plan de rénovation d'un quartier historico-culturel du centre d'Erevan font aussi partie de notre coopération. Des sujets comme la rénovation des logements, la mobilité dans la ville ou encore le développement d'activités économiques et culturelles, sont travaillés en Ateliers Urbains. Ce sont des rencontres qui se déroulent alternativement chaque année entre Lyon et Erevan avec des experts des villes de Lyon et d'Erevan : des Écoles d'Architectures, des institutions de formation, des acteurs culturels comme les sites archéologiques des deux villes. Les entreprises privées de notre territoire sont également associées. Actuellement des experts des agences d'urbanisme de Lyon et d'Erevan planchent ensemble pour s'inspirer du règlement d'urbanisme de la Métropole de Lyon. Un exemple de programme de travail opérationnel et interactif.

**HUGUES SAVAY-GUERRAZ**  
RESPONSABLE DU SERVICE  
SCIENTIFIQUE DU MUSÉE  
ET SITE GALLO-ROMAIN  
DE FOURVIÈRE



## Partage culturel : Lyon et de Erevan, des musées «jumeaux»

Inauguré en 1975, le musée gallo-romain est géré par la Métropole de Lyon depuis 2015. Le musée d'Erebouni (1968) partage avec le musée lyonnais des points communs. Ce sont tous deux des musées de sites, édifiés sur des lieux emblématiques. Le musée de Lyon a été construit sur le site des deux théâtres. Celui d'Erebouni est surplombé par les temples et le palais de la citadelle ourartéenne. Dans les deux cas, l'archéologie des périodes historiques était alors très attachée à mettre au jour et à valoriser des monuments publics emblématiques, perçus comme autant d'héritages attestant la grandeur passée des communautés actuelle et leur ancienneté.



Ateliers « Nouvelles technologies au service de l'éducation et de la formation professionnelle » et « Planification urbaine et infrastructures » aux 3<sup>ème</sup> Assises de la coopération Franco-Arménienne.

# QUOI ?

## « LES MAISONS DE LA MÉTROPOLE CHANGENT DE NOM : QUE FONT-ELLES ? »



**Les MDR deviennent MDM** : Maisons de la Métropole. Dans ce cadre une campagne de communication illustrant les différentes missions des MDM est lancée en début d'année. L'objectif est d'informer les usagers du changement de nom mais aussi de l'ensemble des services proposés en MDM, ouverts à toute la population.

57

### 57 MDM SUR LE TERRITOIRE !

Portes d'entrée vers les services de la Métropole, les MDM sont des lieux de proximité pour les habitants. Au quotidien, les 1500 professionnels (travailleurs sociaux, médecins, auxiliaires de puéricultrices, infirmière(s), instructeurs de dossier...) accueillent, orientent et accompagnent les usagers à différents moments de leur vie.

### DES MISSIONS ET DOMAINES D'INTERVENTION MULTIPLES

- **Dans le domaine social**, les MDM proposent un accompagnement global en fonction des problématiques sociales parfois diverses des usagers : surendettement, accès au logement, aux droits et aux soins, difficultés familiales et éducatives... Elles instruisent ou délivrent des aides financières légales telles que le RSA (Revenu de Solidarité Active) ou encore des aides pour le maintien dans le logement et la protection de l'enfance. Elles accompagnent aussi les usagers pour favoriser leur insertion sociale et professionnelle ;
- **Dans le domaine de l'enfance et de la famille**, les services de Protection de l'Enfance condui-

sent des actions de prévention et de protection en direction des enfants en difficultés et de leurs familles. Ils apportent un soutien aux jeunes majeurs entre 18 et 21 ans, en demande d'accompagnement éducatif. Les services de PMI (Protection Maternelle et Infantile) s'adressent aux futurs parents, parents et enfants. Ils assurent le suivi de grossesse, proposent des consultations pour les enfants de 0 à 6 ans et des permanences pesées pour les bébés. Ils délivrent les agréments des assistants maternels et assurent leur suivi. Enfin, le centre de Planification et d'Éducation Familiale (CPEF) accueille, écoute et conseille sur la santé, la sexualité et la vie conjugale ;

- **Dans le domaine de l'aide à la personne**, les MDM interviennent auprès des Personnes âgées, handicapées ou des adultes vulnérables. Elles gèrent plusieurs prestations comme par exemple l'allocation personnalisée à l'autonomie... Elles sont la porte d'entrée pour différentes demandes dans le champ du handicap telles que la carte d'invalidité ou encore l'allocation adulte handicapé. Ces demandes sont instruites, suivies et accompagnées dans leur mise en œuvre par des professionnels des MDM.

# VÉHICULES EN POOL

## UNE LOGISTIQUE BIEN HUILÉE

Le mois dernier, Alain Robert, responsable du garage officiel et du pool véhicules, a rendu visite à Florent Lacoste, technicien du laboratoire de l'eau à la station d'épuration de Pierre Bénite. Pour commencer cette nouvelle année, Florent rend la politesse à Alain et vient découvrir quel est son métier et son quotidien.



### FLORENT LACOSTE

Titulaire d'un DUT Génie Chimique et d'une licence professionnelle en Analyse Chimique, Florent travaille au laboratoire depuis Octobre 2007. Il est technicien et réalise quotidiennement des analyses, principalement pour le compte des stations d'épuration de la Métropole. À cela s'ajoute l'analyse des prélèvements effectués dans les réseaux d'assainissement, les galeries, les bassins de rétention et d'infiltration d'eaux pluviales ainsi que celle des rejets industriels.

### DERRIÈRE L'ORDINATEUR LA GESTION DU PARC

Les retrouvailles se font dans le hall de l'Hôtel de la Métropole, derrière la banque d'accueil du pool véhicules... et devant l'écran d'un ordinateur.

« C'est la mise en œuvre du plan de déplacement d'entreprise qui a permis la création du pool des véhicules de service », explique Alain Robert à son interlocuteur. « Aujourd'hui, la Direction de la Logistique, du Patrimoine et des Bâtiments (DLPB) a en charge le prêt d'environ deux cents véhicules répartis sur plusieurs sites ». Électriques, thermiques ou même à Gaz, tous ces véhicules sont gérés via un logiciel spécifique dont Alain détaille le fonctionnement. « À tous moments, nous savons, par exemple, qui a emprunté tel ou tel véhicules. Nous supervisons l'ensemble des boîtes de distribution des clefs depuis notre ordinateur ».



### SUIVI

### PANNE SÈCHE ÉVITÉE

« Chaque véhicule est individuellement suivi, souligne Alain. Nous avons des alertes qui nous indiquent quand nous devons faire le plein du réservoir ou quand il faut l'envoyer à l'entretien ».

« Combien êtes-vous au sein du pool ? », S'enquiert Florent. « Nous sommes douze pour gérer 200 véhicules dont 37 sont électriques et 3 fonctionnent au gaz naturel de ville. L'accueil du pool fonctionne de 7h30 à 17h30, ajoutait-il. « En ce qui concerne l'entretien, c'est le garage Clément Marot qui le prend en charge ».





## LES IMPRESSIONS ?

« À l'occasion de cette rencontre J'ai découvert à la fois des collègues très sympathiques mais aussi une organisation très poussée et que je ne soupçonnais pas pour gérer ce parc de véhicules à quatre et deux roues », souligne Florent Lacoste. J'ai aussi pu tester un véhicule électrique sur un petit parcours dans le quartier de la Part Dieu. Comme le dit Alain, ceux qui ont goûté les joies du véhicule électrique deviennent totalement « accro » pour leurs déplacements urbains. En la matière, j'étais croyant ; je pourrai devenir pratiquant si l'occasion m'est donnée ce d'autant que, par ma profession, je suis sensible à la dimension écologique de ce moyen de transport ».

## VÉLOS 50 À DISPOSITIONS

Direction le garage officiel, niveau-1 du bâtiment, où se trouve le bureau d'Alain Robert. « Cinq chauffeurs sont affectés ici et quatre sont présents chaque jour par roulement. Les véhicules garés dans cet espace sont mis à la disposition des élus pour les déplacements liés à leur charge. C'est là aussi que sont remisés une partie des 50 vélos que peuvent emprunter les agents de la Métropole dans le cadre de leurs missions. Une armoire à casier contient les équipements de sécurité casques, gilets fluo' attachés à chaque bicyclette ».

## ENTRETIEN DEUX ROUES IMPECCABLES

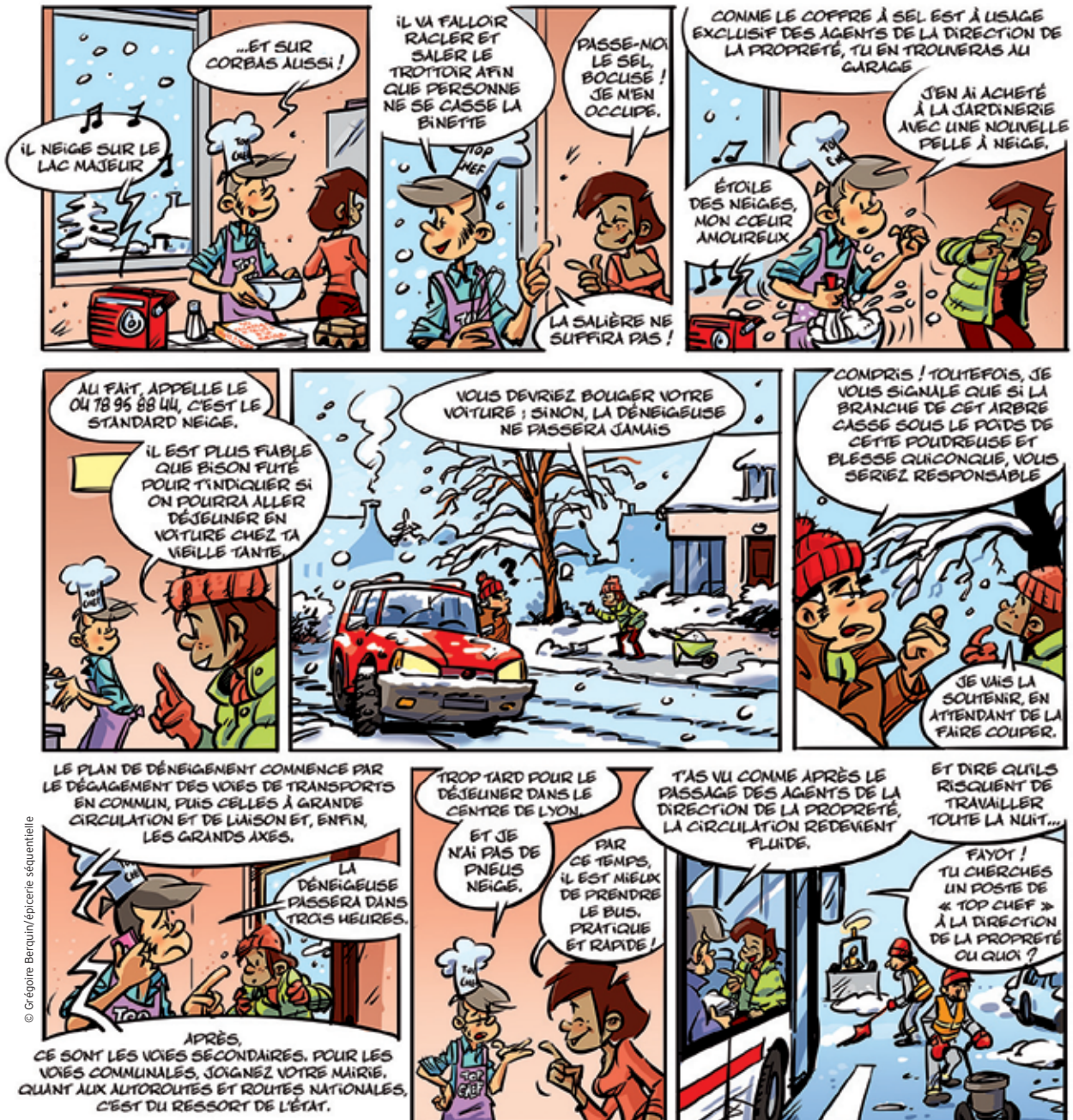
Alain Robert présente Jean-Louis Carmona, « monsieur vélo de la Métropole ». À bord de sa petite camionnette il fait chaque jour le tour des sites où sont entreposés des vélos, à la fois pour contrôler leur état, mais aussi pour changer les batteries des deux roues électriques. Dans l'enceinte du garage officiel a été installé un atelier pour entretenir les vélos. Changement de pneus, réparation des freins, tout est mis en œuvre pour proposer des bicyclettes impeccables. « Des bicyclettes qui ont un franc succès », confirme Alain.

## BANC D'ESSAI ROULER ÉLECTRIQUE

Changement de lieu. En marche pour le garage Niveau-2 où sont stationnés les véhicules en pool à l'usage des agents de l'Hôtel de la Métropole. Alain a choisi de faire essayer une voiture électrique à Florent pour qui c'est une vraie découverte. « Pour utiliser ce type de véhicule, une petite formation d'une demi-heure est obligatoire », souligne Alain Robert. Il faut apprendre à mettre en route la voiture et surtout à se passer à la fois de la pédale d'embrayage et du levier de vitesse traditionnel.

# DÈS LES PREMIERS FLOCONS, SOYONS DES CITOYENS EXEMPLAIRES

Quand la neige meringue le paysage, le spectacle est époustouffant. Mais pour circuler, c'est une autre paire de manches. Les trottoirs virent à la patinoire et, sur des voies verglacées, les voitures glissent, provoquant parfois de dangereux accidents. Afin d'aider les agents de la direction de la Propreté en charge du déneigement, adoptons les bons réflexes !





© Ben Jurdic / épicerie séquentielle

**MARTINE CHARRET,  
AGENT D'ACCUEIL  
À L'HÔTEL DE LA MÉTROPOLE.**

## « J'AI À CŒUR DE TROUVER L'INTERLOCUTEUR QUI DONNERA UNE RÉPONSE »

Martine Charret est agent d'accueil à l'Hôtel de la Métropole. Répondant au téléphone et recevant à la banque d'accueil, elle représente la voix et l'image de notre collectivité. Le Petit Métropolitain a donc voulu en savoir plus sur une personnalité tout sourire, autant par professionnalisme que par tempérament.

certains usagers perdus devant la complexité de l'administration, j'ai à cœur de trouver l'interlocuteur qui saura leur donner une réponse.

### Quelles sont vos fonctions ?

J'officie au standard téléphonique. Comme il y a 500 appels par jour, c'est un travail d'équipe. Mon autre mission consiste à accueillir, renseigner et orienter le public tant interne qu'externe. Et, croyez-moi, la compréhension de la signalétique des piles de couleurs n'est innée pour personne !

### Quelles qualités requiert votre métier ?

Face aux sollicitations diverses et un public parfois agressif, le sens de l'écoute, la prise de recul et la bonne humeur. On me surnomme « Vive la joie ! » ; alors, autant dire que ma nature me facilite grandement le travail.

### Qu'aimez-vous le plus dans vos missions ?

Me sentir utile. A sept ans, sous l'œil bienveillant de ma grand-mère, je préférerais déjà être à la caisse de l'épicerie parentale plutôt que jouer à la poupée. Et aujourd'hui, face à

### Comment faites-vous pour toujours savoir indiquer le « qui fait quoi » au sein de la Métropole ?

Outre la lecture de Comète ou du journal interne, les réunions d'information présentant les changements dans les délégations sont indispensables. Mais, l'entretien de mon réseau « dans la boutique » compte tout autant.

### Une anecdote professionnelle ?

Régulièrement, on nous appelle pour retenir une chambre. Or, quiconque passe une heure à l'accueil de la rue du lac constatera que les métiers de l'hôtellerie nous sont assez étrangers.

### Un truc pour décompresser ?

Pour m'aérer la tête, je pratique le « pistage français », un sport qui fait travailler les qualités olfactives des chiens. Dès que j'ai du temps libre, je file au parc de la Feysine ou de Miribel entraîner mon border collie qui a déjà remporté de nombreux prix.

## Temps d'accueil des nouveaux arrivants du 18 octobre 2016



|          |                  |      |                    |
|----------|------------------|------|--------------------|
| Delphine | <b>Albouy</b>    | DGR  | DLPB               |
| Coraline | <b>Barret</b>    | DSH  | MDR Vaulx en Velin |
| Marion   | <b>Bernard</b>   | DGR  | DLPB               |
| Mourad   | <b>Bouanani</b>  | DEES | DCSVA              |
| Ghislain | <b>Bouchacot</b> | DUCV | Eau                |
| Sophia   | <b>Bouchez</b>   | DGR  | DLPB               |
| Aurélié  | <b>Causse</b>    | DSH  | MDR Rillieux       |
| Celine   | <b>Chalamet</b>  | DUCV | Voirie             |
| Joachim  | <b>Clain</b>     | DUCV | Propreté           |
| Claire   | <b>Cochini</b>   | DSH  | MDR Villeurbanne   |

|           |                     |      |                           |
|-----------|---------------------|------|---------------------------|
| Sylvie    | <b>Dames</b>        | DSH  | MDR Villeurbanne          |
| Mathilde  | <b>Eyraud</b>       | DSH  | MDR Neuville              |
| Amélie    | <b>Gibrat</b>       | DGR  | DLPB                      |
| Hicham    | <b>Gillette</b>     | DUCV | Propreté                  |
| Amalia    | <b>Grosson</b>      | DSH  | SDS                       |
| Lydie     | <b>Guétlin</b>      | DEES | Ressources                |
| Mégane    | <b>Hirtzig</b>      | DSH  | IDEF                      |
| Sarah     | <b>Horenkryg</b>    | DSH  | MDR Vaulx en Velin        |
| Baptiste  | <b>Julien</b>       | DUCV | Eau                       |
| Lydie     | <b>Louison</b>      | DSH  | MDR Lyon 9 <sup>ème</sup> |
| Rosiana   | <b>Marcovecchio</b> | SRH  | DGR                       |
| Mathilde  | <b>Mathon</b>       | DEES | DIAE                      |
| Karine    | <b>Melmoux</b>      | DGR  | DEP                       |
| Rachel    | <b>Miranda</b>      | DSH  | MDR Lyon 5 <sup>ème</sup> |
| Céline    | <b>Nguyen Khac</b>  | DEES | DINSI                     |
| Clémence  | <b>Perez</b>        | DSH  | MDR Villeurbanne Nord     |
| Maud      | <b>Pirola</b>       | DEES | DIAE                      |
| Romain    | <b>Pittion</b>      | DSH  | MDR Vénissieux Sud        |
| Jean-Yves | <b>Repetti</b>      | DEES | DINSI                     |
| Mathilde  | <b>Simon</b>        | DGR  | DAVI                      |
| Noura     | <b>Spalvieri</b>    | DSH  | IDEF                      |
| Stéphanie | <b>Spezzaferri</b>  | DSH  | SRH recrutement           |
| Christèle | <b>Venet</b>        | DEES | DIE                       |
| Pamela    | <b>Vennin</b>       | DEES | DIAE                      |
| Meghann   | <b>Wuillaume</b>    | DSH  | IDEF                      |

**Jusqu'au 31 janvier,**

le temps, ça peut aussi être de l'épargne

Les agents titulaires comme ceux non titulaires nommés sur un emploi permanent à temps complet et ayant accompli au moins une année de service peuvent jusqu'au 31 janvier ouvrir ou alimenter un Compte Épargne Temps (CET). Les conditions générales d'ouverture ou d'alimentation sont simples : pour un agent à temps plein, avoir pris au moins 20 jours de congés annuels en 2016. Plusieurs types de jours peuvent alimenter un CET ; il s'agit des congés annuels, des jours fractionnés, des jours d'aménagement et de réduction du temps de travail ou encore les jours de compensations (pour les agents soumis à sujétions particulières.) Pour les agents à temps partiels ou ceux ayant été absents durant l'année, il convient de se reporter au guide du temps de travail, accessible sur Comète, où vous trouverez, par ailleurs le formulaire d'ouverture et/ou d'alimentation d'un CET. Si vous avez la moindre interrogation, n'hésitez pas à contacter votre SRH de proximité.

**6 février, date limite pour faire labelliser son contrat santé**

Pour bénéficier d'une participation de la Métropole à votre contrat santé, vous devez souscrire à un contrat labellisé. La cotisation est prélevée sur votre compte bancaire personnel. La participation de la Métropole versée mensuellement sur votre bulletin de paie s'élève à 16 euros pour un contrat individuel ou de 30 euros pour une famille (2 personnes et au-delà). La liste des contrats labellisés se trouve sur le site : [www.collectivites-locales.gouv.fr/protection-sociale-complementaire](http://www.collectivites-locales.gouv.fr/protection-sociale-complementaire)

Dans le cadre du contrôle annuel, vous devez transmettre à votre SRH de rattachement l'attestation de labellisation que vous avez dû recevoir au titre de l'année 2017, au plus tard le 6 février 2017. A défaut, la participation de l'employeur ne sera plus versée avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2017. Votre SRH reste à votre disposition pour tout complément d'information.

**LE NOUVEAU RÉGIME INDEMNITAIRE DE FONCTION A ÉTÉ VOTÉ LE 12 DÉCEMBRE EN CONSEIL DE MÉTROPOLE**

La Métropole de Lyon a souhaité simplifier sa politique de rémunération tout en faisant de cette dernière aussi bien un outil de management équitable et un facteur d'attractivité. Pour cela, lors du Conseil de Métropole du 12 décembre dernier, elle a adjoint au traitement indiciaire et au régime indemnitaire de grade, un nouveau régime indemnitaire de fonction (RIF) lié à l'exercice de missions particulières et/ou responsabilités, notamment managériales. Dans un premier temps, qui prendra effet d'ici l'été 2017, les agents concernés par le RIF seront les agents assurant des fonctions d'encadrement hiérarchique. Une autre étape de mise en place concernera les chefs de projets stratégiques ; une étude sera effectuée dans le courant du premier semestre pour une mise en œuvre sur la fin de l'année. À terme, quelques fonctions présentant des sujétions ou expositions particulières seront également rendues éligibles, à la condition qu'elles ne soient pas prises en compte selon d'autres modalités : aménagement du temps de travail, primes métiers...

➔ Pour aller plus loin, consulter Comète, rubrique Accueil des agents > Espace managers.



Janvier 2017 - Ouvert les mercredis, jeudis et vendredis de 8 h 30 à 16 h 00  
Fermé le mardi - Contact : Nicole Albinana : 04.78.63.41.76

## NOUVEAUTE VACANCES ENFANTS 2017

- Participation versée pour le départ des enfants en vacances ou lors des séjours réalisés durant les périodes scolaires : **la participation du COS est élargie aux agents en tranche 2 au 1<sup>er</sup> janvier 2017.**
- Camps pour les enfants pendant les vacances scolaires (inscriptions prises par le comité social) en partenariat avec TEMPS JEUNES, VACANCES POUR TOUS, AFCV, DJURINGA JUNIORS, MONDIAL JUNIOR, TELLIGO et UCPA. **Une participation plus importante.** Nouveau calcul au 1<sup>er</sup> janvier 2017 :
  - Tranche 1 et 2 Participation de 60 % plafonné à 500 €
  - Tranche 3 et 4 Participation de 45 % plafonné à 250 €
  - Tranche 5 et 6 Participation de 35 % plafonné à 180 €

## VOYAGES - WEEK-ENDS 2017

- PORTO** : 4 J / 3 N du 29/04 au 02/05/17 et du 1<sup>er</sup> au 4/06/17 de 261 à 365,40 €
- BERLIN** : 4 J / 3 N du 25 au 28/05/17 et du 3 au 6/06/17 de 335 à 469 €

**CHATEAUX DE LA LOIRE** : 3 J / 2 N du 25 au 27/05/17 et du 3 au 5/06/17 de 255 à 357 €

**EUROPA PARK** : 4 week-ends 2 J / 1 N. du 10 au 11/06/17, du 17 au 18/06/17, du 16 au 17/09/17, du 23 au 24/09/17

## LOCATIONS ÉTÉ 2017

Les préinscriptions pour les locations d'été 2017 ont débuté et se poursuivent jusqu'au 17/02/17. Les modalités d'inscription et les descriptifs des linéaires sont en ligne sur Comète.

## SORTIES DE SKI

2 journées sont organisées le samedi 11 mars à Courchevel et le samedi 18 mars à Valloire/Valmeinier. Les tarifs sont accessibles sur Comète.

## SPECTACLES

- HALLE TONY GARNIER
- **Cirque Alexis Gruss**
  - **Michel Sardou**
- TRANSBORDEUR
- **Amir**
  - **Tokyo Hôtel**

## AUDITORIUM

- **Vivaldi Gloria**
- **Chopin** Concerto pour Piano n° 1
- **La Nouvelle Babylone**
- **Jeff Mills**
- **Concert expresso** « L'Art de Diriger »  
« Du Jazz dans le Classique »
- **Shéhérazade** - Ravel
- **Jazz 100**

## COMÉDIE ODÉON

- **Mission Florimont**
- **Alice au Pays des Merveilles**

## BOURSE DU TRAVAIL

- **Serge Lama**
  - **Kamel le Magicien**
  - **Soy de Cuba**
  - **Hugues Aufray**
  - **Sylvie Vartan**
- THÉÂTRE GUIGNOL
- **Guignol et les Lapins Samouraïs**

## SPORTS

- Rugby** : LOU/CLERMONT  
**Football** : OL/MONACO - OL/NANTES  
OL/NICE  
**Codes promo** : LIONS hockey sur glace,  
LOU rugby et ASVEL basket (voir COS).



Contactez le siège : 33 bis cours Général Giraud - 69001 LYON - Ouvert de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 - Tél. 04 78 28 95 42 - Mail : [contact@lyonsportmetropole.org](mailto:contact@lyonsportmetropole.org)  
Comète : Rubrique "A la pause" - Le site : [www.lyonsportmetropole.org](http://www.lyonsportmetropole.org)

## SECTION PÉTANQUE

La pétanque est un sport mixte, ouvert à tous et pour tout niveau. Nous vous proposons de vous accueillir dans le cadre arboré et convivial du siège de Lyon Sport Métropole au 33 cours Général Giraud à Lyon 1<sup>er</sup> chaque après-midi de 14h00 à 19h00.

Tarifs : 60 € pour les ayants droits  
70 € pour les extérieurs  
(Ces 2 options incluent la licence FFPJP pour participer aux concours officiels).

25 € pour une carte d'adhérent pour profiter des installations du clos. Notre club organisera les 10 et 11 juin 2017, le premier international de pétanque de la Ville de Lyon. Rejoignez-nous, si vous aimez la pétanque !

**Contact : 07 71 85 81 60**  
[lyonsportmetropole@gmail.com](mailto:lyonsportmetropole@gmail.com)



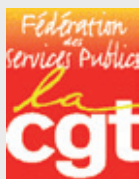
## SECTION PÊCHE

Bienvenue au Lac des Bruyères à Diémoz (à 30-40 minutes de Lyon), étang de 2.5 Ha avec ombrage où vous pouvez pratiquer toutes les pêches et

le farniente, la randonnée en forêt et d'étang en étang. Le site propose de nombreux poste pour pêcher et pique-niquer ainsi qu'un coin restauration où vous pourrez savourer un bon petit repas élaboré par Christian. De nombreux safaris sont organisés de janvier à mai (brochets, truites...). Retrouvez-nous dès le 7 janvier pour notre premier safari de l'année et carte de pêche à jour de cotisation.

Tarifs : Adhérents (Ville de Lyon, Métropole) : 45 €  
Adhérent conjoint / enfant - 18 ans : 15 €  
Invités extérieurs : 75 €  
Invités conjoints et enfants : 18 €  
Carte journalière : 5 €

**Renseignements et inscriptions**  
auprès de : **Christian 06 71 37 77 61**  
**Rémy 06 95 51 83 92**



### Ouf ! Enfin.

Après des années de lutte, les égoutiers de la métropole de Lyon, sont en passe d'avoir réussi à faire reconnaître leur travail pénible et insalubre. En effet, Plusieurs manifestations organisées sur tout le territoire, rencontres avec les différents ministres de la fonction publique, rencontres et discussions avec les DRH, Direction générale et présidents. N'oublions pas les études de l'INRS/ANSES qui ont démontré que les égoutiers ont une espérance de vie en moyenne de 17 ans de moins que le reste de la population. Si le dossier d'homologation est validé par la CNRACL en décembre, un autre travail nous attend. Celui de régulariser les années des agents entrés après 2004. Le combat a payé ! Bravo à la volonté, l'énergie de toute l'équipe de l'eau et celles qui les ont précédées, sans oublier les personnes qui les ont soutenues et qui de près ou de loin, ont contribué à l'aboutissement d'un énorme chantier, notamment une personne qui même à la retraite a continué cette bataille qu'il a commencé actif au service de la direction de l'eau. Merci Dédé.

CGT STEP CI - Salle 21 - Bourse du travail - Place Guichard - 69003 LYON - Téléphone : 04 78 60 21 02 - E-mail : cgtstepci@yahoo.fr



**Analyse CFDT de l'enquête SECAFI.** L'enquête SECAFI sur les conditions de travail à été réalisée de mai à juin 2016 dans les services métropolitains : 4 635 réponses soit 51% de réponse : c'est un taux de réponse très important qui traduit un besoin d'expression de la part des agents. A partir de ces réponses, l'organisme a fait un travail d'analyse (document en ligne sur Comète) qui s'appuie sur 15 indicateurs. **La Métropole est un mauvais élève : sur 15 indicateurs seul 7 sont positifs.** Les points négatifs : Rythme de travail, complexité du travail, reconnaissance et rémunération, insécurité socio économique, conduite du changement, projet Métropole.

Ces éléments négatifs résultent tous des choix fait par la Métropole de Lyon : délibération Métro sur 1670H, fin semaine de 4jours, délibération à venir sur un RIF individualisé et des primes réservées aux cadres A. Un plan de prévention des risques psychosociaux doit être élaboré. Pour la CFDT, avec les réorganisations en cours dans toutes les délégations, le malaise des agents ne pourra que s'amplifier. **La CFDT demande un changement de politique et revendique le remplacement de tous les postes vacants, une rémunération harmonisée par le haut, une réelle communication avec les agents, un vrai dialogue social.**

Syndicat CFDT - Porte Sud - 4 rue des Cuirassiers 69003 Lyon - 04 78 63 47 26 - cfdt@grandlyon.com  
cfdtmetropoledeleyon.com - Facebook.com/cfdtmetropoledeleyon



### Avancement à la tête du client !

Le choix fait par l'administration de prioriser par délégations certains avancements d'agents par rapport à d'autres, sans concertation sur les critères a deux graves conséquences :

- le dispositif retenu aboutit à privilégier l'appartenance à des délégations importantes en effectifs au détriment des autres, pour des agents appartenant à un même cadre d'emploi ;
- l'absence de transparence dans les critères de priorisation de la carrière de certains agents par rapport à d'autres, conduit à promouvoir des agents entrés récemment dans la collectivité au détriment d'agents plus anciens, bénéficiant pourtant d'un avis favorable de leur N+1 et N+2 et disposant d'un nombre de points très supérieur, liés à leur ancienneté et à l'obtention d'un concours ou examen professionnel. Les règles d'avancement doivent être uniques et transparentes. Sinon c'est la porte ouverte à l'arbitraire, la démagogie et la compétition entre les délégués, qui ne peuvent qu'accroître les tensions dans les équipes, les sentiments d'iniquité, de favoritisme et de gestion « clientéliste » des avancements et de la carrière des agents.

UNSA Grand Lyon - Porte Sud - 3 rue des Cuirassiers 69003 Lyon - 04 69 64 58 23 - unsa@grandlyon.com



### Métropole an III. Bonne année 2017 !

La CGC vous adresse ainsi qu'à vos proches ses meilleurs vœux pour 2017. Que cette nouvelle année soit synonyme de bonheurs, de joies familiales et de réussites professionnelles dans les méandres de la Métropole. C'est grâce à vous qu'il nous sera possible de poursuivre nos actions, de remettre nos valeurs au premier plan, de défendre activement l'humain et d'être force de propositions pour les personnels afin de remplir pleinement et sereinement notre mission de service public. C'est pourquoi, nous vous encourageons à venir nous rejoindre pour nous soutenir dans nos actions quotidiennes. C'est grâce à vous et à votre participation que nous pouvons nous faire entendre et porter vos revendications auprès d'une administration trop souvent sourde à votre malaise. Une fois n'est pas coutume, pour 2017 : Ne soyez plus témoins mais devenez acteurs de votre avenir professionnel !

Syndicat CFE-CGC Métropole de Lyon - Immeuble Porte Sud - 3 rue des Cuirassiers 69003 Lyon - 04 78 63 47 41  
cgc@grandlyon.org - Blog : cgcmetropoledeleyon.blogspot.fr



### Meilleurs vœux 2017

La CFTC vous souhaite une très belle et heureuse année. Une nouvelle année commence, les sujets et les dossiers difficiles se poursuivent. Soyons lucides, l'année à venir ne sera pas un long fleuve tranquille, il nous faudra être toujours plus vigilants et la CFTC restera attentive à tous les niveaux. C'est en réfléchissant et en se mobilisant collectivement, c'est en tentant d'instaurer des harmonisations que l'on pourra sortir des difficultés et construire une Métropole plus juste. Nous croyons au dialogue et en l'humain. Nous réaffirmons nos valeurs :

• Le respect et la dignité de chaque personne  
• Le bien commun  
• La subsidiarité  
• La fraternité

La CFTC sera à nouveau à vos côtés pour défendre vos droits !

**Syndicat FNACT-CFTC** - Porte Sud - 4 rue des Cuirassiers 69003 Lyon - 04 78 63 47 42 - cftc@grandlyon.com



### 2017 : l'année du déclassement

Au motif de la politique des territoires ( ? ), avec le bras armé des groupes de travail, l'administration applique sa feuille de route destructrice d'emplois. Le boycott des OS de la CAP du 22/11 au motif « du maintien

des critères de priorisation et la répartition par délégation » pour les critères d'avancement de grades est la mise en bouche du diner de cons ! « L'évolution des modèles organisationnels » va conduire ipso facto à l'extinction de deux métiers : Les assistantes qui « devront absorber de nouvelles tâches » et les Infirmières qui assurent les missions d'inf-puéricultrices. « Le bilan social peut encore s'améliorer » et « doit servir de base aux discussions aux politiques RH ». Pénurie de médecins ?? Normal, ils ne savent pas « Soigner le désespoir » Bonne année 2017 à tous !

**Syndicat FO** - Porte Sud - 4 rue des Cuirassiers 69003 Lyon 04 78 63 47 27 - fo@grandlyon.com



### Le Régime indemnitaire 2017 est en cours de discussion.

S'agit-il vraiment de dialogue, négociation ou monologue ? Les nouvelles dispositions ne sont pas claires. Malgré une mise en place IMMINENTE du RIFSEEP qui doit dé-

trôner fin 2016 des primes comme IFTS, prime de rendement, indemnité de fonction et de résultat, IAT, IEMP. Pour beaucoup d'entre nous voila + de 4 ans que nous ne connaissons qu'un seul intitulé, RI de grade. Nos questions restent sans réponse. Parmi celles-ci la prime d'intéressement versée chaque année en février au titre de 2016 sera-t-elle versée puisqu'il est envisagé de mensualiser cette prime en Janvier 2017 (à quel titre ?). Ce n'est **ni ACCEPTABLE, ni ENVISAGEABLE** pour les agents. Percevoir un RIFSEEP pour certains et le supprimer aux autres ! Le décret 2014-513 prévoit que le montant du RI perçu par l'agent soit conservé. Pour toutes interrogations contactez-nous.

**FA-FPT** - Porte Sud - 4 rue des Cuirassiers 69003 Lyon 04 78 63 47 25 - Fax : 04 26 99 38 95 - fafpt@grandlyon.com



2017 ne doit pas être l'année des illusions suivies de désillusions. Ne comptons que sur nous-même et nos luttes pour faire vivre l'espoir d'un monde meilleur ! Unis tout est possible ! Meilleurs vœux Solidaires de SUD Métropole de Lyon.

**SUD** - 125 rue Garibaldi 69006 Lyon - 06 25 30 22 64 sud@grandlyon.com - Adresse postale : Porte Sud - 3 rue des Cuirassiers 69003 Lyon



### PPCR. Les décrets sur le nouveau cadre d'emplois des agents de maîtrise sont publiés.

Ces décrets étaient très attendus, ils entrent en vigueur au 1er janvier 2017. Le cadre d'emplois comprend toujours deux grades : agent

de maîtrise et agent de maîtrise principal (décrets n°2016-1382 et 1383 du 12 octobre 2016). LES PRINCIPALES MESURES CONCERNANT LES CARRIÈRES DE LA CATÉGORIE B SONT ENTRÉES EN VIGUEUR EN 2016 ET S'ÉCHELONNERONT JUSQU'EN 2018. Modification de la durée des échelons dans les 3 grades des cadres d'emplois. Reclassement dans les nouvelles grilles avec possibilité de reprise partielle ou totale de l'ancienneté. Revalorisation indiciaire : gain de 2 à 12 points d'indice majoré pour le 1er grade, de 2 à 14 points d'indice majoré pour le 2e grade et de 1 à 18 points d'indice majoré pour le 3e grade. Retrouvez l'ensemble des informations sur : [www.snuter.fr](http://www.snuter.fr)

**FSU** - 1 esplanade François Mitterrand 69002 Lyon 07 63 26 53 23 - FSU@grandlyon.com - Adresse postale : Porte Sud - 3 rue des Cuirassiers 69003 Lyon



### Une métropole : 2 cimetières ( ex-Département et ex-CU )

C'est le petit métropolitain de novembre dernier qui nous le dit et nous le croyons bien volontiers. 2 ans d'existence et déjà tant de casse, pour les agents, qui souffrent trop souvent en silence. La lumière viendra, non pas de sa fête, mais d'un sursaut collectif, qui imposera un peu plus d'humain, d'écoute et de solidarité. Soyons attentifs et mobilisés contre toutes les formes d'injustices. En cette nouvelle année, pleine de dangers, restons combattifs et confiants dans notre capacité de résistance. Indignons-nous et agissons ensemble ! Bonne année 2017 à toutes et à tous.

**Rejoignez l'UNICAT METROPOLE**

**UNICAT** - 07 63 07 87 32 - unicatmetropole@grandlyon.com

# TEMPS FORTS À LA MÉTROPOLE

## **APRÈS LES ARBRES DÉCORÉS À NOËL...**

Vient janvier et la collecte des sapins.



## **14 DÉCEMBRE, CENTRE CULTUREL DE LA VIE ASSOCIATIVE DE VILLEURBANNE, SÉMINAIRE DSHE**

Près de 200 cadres encadrants se retrouvent pour préparer 2017.



## **LE THÉÂTRE ROMAIN ILLUMINÉ À L'OCCASION DES FÊTES DU 8 DÉCEMBRE**

Pleins feux sur une architecture d'exception.



## **SÉANCE CINÉMA ET DÉCOUVERTE DU STOP MOTION AUTOUR DU FILM « MA VIE DE COURGETTE » AU PÔLE PIXEL**

Plus de 30 enfants de l'IDEF y ont participé le 14 décembre dernier.

## **POINT FINAL DU PROJET DE MIGRATION INFORMATIQUE.**

Convivialité à la Halle Borie le 2 décembre avec les agents de l'ex. Conseil général désormais raccordés, par les services de la DINSI, au réseau informatique de la Métropole.